

**GRAND FOODING S.PELLEGRINO**  
**LA TABLE FRONDE**  
Conditions Générales

**1- GRAND FOODING S.PELLEGRINO LA TABLE FRONDE** ci-après l'Événement, est une manifestation qui se déroule le samedi 4 septembre 2021 au 41, rue du temple 75003 Paris et dans les commerces de la rue du Vertbois Paris 75003. Les tickets d'admission pour l'Événement pourront être acquis par voie électronique via la centrale d'achat et de réservation [www.dice.fm](http://www.dice.fm)

L'Événement se déroule en deux temps :

**11h30 – 13h30** : La Conférence, au théâtre Dejazet, 41 rue du temple 75003

**11h – 13h et 13h – 16h** : L'Expérience, dans les commerces de la rue du Vertbois 75003

Les billets pour les deux manifestations pourront être acquis ensemble ou séparément.

**2- Société organisatrice**

L'Événement est organisé par la société MMM ! SARL, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 439 898 636, dont le siège se trouve au 327 rue Saint-Martin 75003, (ci-après l'«Organisateur »)

**3- Lieux et horaires de la Conférence**

La Conférence aura lieu le samedi 4 septembre de 11h30 à 13h30 au théâtre Dejazet, 41 rue du temple 75003 Paris.

**4- Lieux et horaires de l'Expérience**

L'Expérience aura lieu le samedi 4 septembre dans les commerces de la rue du Vertbois, 75003 Paris. L'Expérience aura lieu aux horaires suivants : 11h-13h premier service 14h-16h second service.

**5- Conditions d'achat des tickets**

5.1 : A compter du mois de juillet, les tickets d'admission pour l'Événement (Conférence + Expérience) seront progressivement mis en vente à partir du mini-site dédié à l'Événement accessible via le site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com).

5.2 : L'internaute qui souhaite assister à l'Événement (ci-après l'« L'Acquéreur ») en cliquant sur le bouton 'réservations' sera redirigé vers la billetterie en ligne dice.fm sur laquelle il pourra dans la limite des places disponibles, acquérir 1 ticket pour la Conférence et/ou 1 ticket pour l'Expérience et/ou 1 ticket pour les deux.

5.3 : L'Acquéreur garantit avoir tous pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets. Il garantit être majeur, et accepter le présent règlement.

5.4 : L'Organisateur garantit uniquement l'accès au module de dice.fm il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

## **6- Prix des tickets pour la Conférence**

6.1 : La réservation de tickets d'admission à la Conférence et l'achat des tickets sont limités à 6 par personne, et ceci en fonction des disponibilités.

6.2 : La réservation des tickets pour la Conférence, permet l'acquisition d'un ticket hors frais de billetterie.

6.3 : 1 billet pour la Conférence coûte 1€ reversé à une association choisie par l'Organisateur.

6.4 : L'Acquéreur de tickets d'admission à la Conférence pourra assister à l'intégralité de la Conférence ainsi qu'à la collation proposée. Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier l'organisation de la Conférence sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée. Aucun reçu fiscal ne sera délivré.

## **7- Prix des tickets pour l'Expérience**

7.1 : La réservation de tickets d'admission à l'Expérience et l'achat des tickets sont limités à 6 par personne, et ceci en fonction des disponibilités.

7.2 : La réservation des tickets pour l'Événement, permet l'acquisition d'un ticket hors frais de billetterie.

7.3 : 1 billet pour l'Expérience coûte 20€ (hors frais de réservation) dont 5€ reversés à une association choisie par l'Organisateur.

7.4 : L'Acquéreur de tickets d'admission à l'Expérience pourra accéder à l'intégralité des stands installés dans les commerces de la rue du Vertbois. Ce ticket comprend : une portion de nourriture à chaque stand, l'accès à l'intégralité des animations ainsi que de l'eau S.Pellegrino et du café Nespresso. Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier l'organisation de l'Expérience sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée. Aucun reçu fiscal ne sera délivré.

## **8- Déroulé de la Conférence :**

11h00 : Ouverture des portes

11h30 – 13h30 : Conférence

13h30 : fin de la Conférence et suite du parcours vers l'Expérience pour l'Acquéreur qui aura acheté un billet comprenant Conférence + Expérience.

## 9- Déroulé de l'Expérience :

11h – 13h : Premier service

14h – 16h : Deuxième service

## 10- Conditions d'accès à l'Événement et règles sanitaires

10.1 : Lors de l'accès à l'Événement (Conférence et/ou Expérience), l'Acquéreur devra présenter l'impression du document délivré par le module de dice.fm confirmant l'achat des tickets.

10.2 : Conformément aux **règles sanitaires en vigueur** et afin d'organiser l'Événement dans les meilleures conditions, chaque Participant devra respecter les règles suivantes :

- Présentation d'un pass sanitaire (test antigénique ou PCR de moins de 48h, cycle de vaccination complet ou certificat de test positif d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois) et d'un justificatif d'identité à l'entrée. Toute personne qui ne présentera pas ces documents se verra refuser l'entrée (Conférence et/ou Expérience),
- Port du masque obligatoire **en permanence**.
- Tout participant présentant l'un des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux sèche, fatigue) au matin de l'Événement devra annuler sa participation et prévenir l'Organisateur, par mail à [anouk@lefooding.com](mailto:anouk@lefooding.com)
- Chaque Participant à l'Événement sera prié de bien vouloir **prendre connaissance et respecter les règles d'hygiène** préconisées par l'Agence Régionale de la Santé <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19> avant, pendant et après l'Événement.
- Tout Participant devra transmettre ses **coordonnées précises** à l'Organisateur : nom, prénom et mail, afin qu'il puisse être recontacté au cas où un ou plusieurs autres Participants développeraient des symptômes de la Covid-19. Les données personnelles des Participants seront conservées pendant la durée nécessaire au contrôle de la propagation de la Covid-19, estimée à 14 jours. Chaque Participant pourra accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation de leur traitement, en contactant l'Organisateur par mail à [anouk@lefooding.com](mailto:anouk@lefooding.com)

**L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de toute infection virale, y compris à la Covid-19.**

**Ces règles seront affichées pendant l'Événement** (Conférence et/ou Expérience) pour guider les Participants.

10.3 : L'Acquéreur et les personnes l'accompagnant devront se présenter au plus tard 10 minutes après l'horaire annoncé sur le ticket. En cas de retard, dès le dépassement de

l'horaire de début du service, l'Organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité du menu, ni l'accès à l'Événement.

10.4 : Il est précisé que tout enregistrement ou photographie de l'Événement est interdit sans l'autorisation de l'Organisateur.

10.5 : L'Organisateur se réserve la faculté de refuser l'accès à l'Événement (Conférence et/ou Expérience), ou d'expulser toute personne qui ne respecterait pas les conditions de sécurité spécifiques à l'Événement. Aucun remboursement des tickets ne pourra avoir lieu si les Organisateurs refusent l'accès ou expulsent les Participants du fait de leur comportement.

10.6 : L'Organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages causés par les Participants, de leur propre fait, ou du fait des personnes ou choses dont ils ont la garde. Chaque Participant devra répondre personnellement de tous dommages causés aux personnes et aux biens dont celui-ci ou les personnes ou choses étant sous sa garde seraient responsable, et ce sans limitation.

## **11- Captation photographique et audiovisuelle**

Il est précisé que l'Événement pourra faire l'objet d'une captation photographique ou audiovisuelle par l'Organisateur. Par sa participation à l'Événement, l'Acquéreur et les personnes l'accompagnant accordent à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire, et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous les supports, son image ainsi que sa voix, qui serait filmé, photographié ou enregistré lors de l'Événement. La présente autorisation est concédée pour le monde entier et pour une durée de 70 ans.

## **12- Conditions de rétractation**

12.1 : Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation, l'Acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

12.2 : L'Acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement à l'exception des cas suivants :

- (a) Si l'Événement est annulé ou
- (b) Si l'Événement est reporté à une date ultérieure et que l'Acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date du report

Dans ces deux hypothèses, l'Acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester auprès de l'Organisateur dans un délai maximum de 48 heures à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'Événement. A défaut, l'Acquéreur ne pourra demander le remboursement des tickets.

12.3 : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse ou l'annulation de l'Événement serait consécutive à un cas de force majeure (sauf si la situation sanitaire relative à la pandémie de covid-19 contraint l'Organisateur à annuler)

### **13 - Acceptation du règlement**

Par l'acquisition des tickets, l'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions du présent règlement, ainsi que les conditions générales de vente de celles de la billetterie en ligne [www.dice.fm](http://www.dice.fm)

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions par la personne l'accompagnant.

13.1 : L'Organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com), comme de la billetterie en ligne [www.dice.fm](http://www.dice.fm)

13.2 : L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuses des sites précités.

13.3 : L'Acquéreur ne pourra en aucun cas, copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ;
- (c) De revendre des tickets acquis

13.4 : L'Organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site [www.lefooding.com](http://www.lefooding.com) et du module de [dice.fm](http://www.dice.fm)

13.5 : En cas de modification du programme initial et communiqué, ou de remplacement de certains artistes ou chefs, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable, et les tickets ne pourront être remboursés.

### **14 - Loi applicable, tribunal compétent**

Le présent règlement est soumis au droit français et à la compétence du tribunal du ressort dans lequel le Participant aura son domicile ou sa résidence habituelle.

### **15 - Renseignement**

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse : [anouk@lefooding.com](mailto:anouk@lefooding.com)



